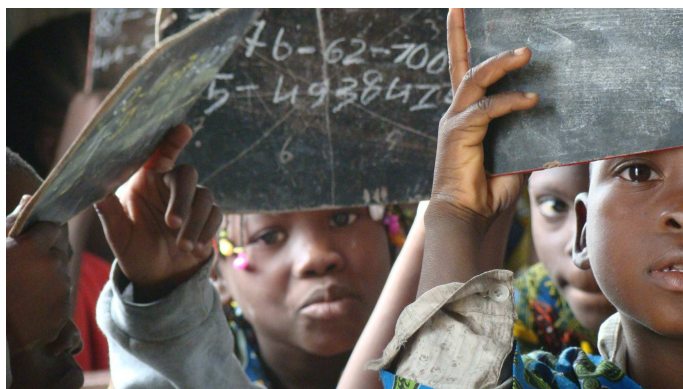


L'Histoire de l'Institution Scolaire en République du Bénin (historique, évolution, perspective)

Ecrit par Norbert ZOUNON psychopédagogue au Bénin



HISTORIQUE

Avant tout propos, nous tenons à faire un clin d'œil à l'histoire. Nous rendons hommage à la plus vieille civilisation du monde, l'Egypte, qui a inventé l'école à travers l'encadrement des enfants des Pharaons et ceux des hauts dignitaires à la cour. Cet hommage va également à Charlemagne ou Charles 1^{er} le Grand (742 à 814), Roi de France, Empereur d'Occident, qui fut le premier à institutionnaliser l'école en 789 à Aix-La-Chapelle où il réside habituellement. En effet, un jour, il se promenait avec ses gardes. Passant de maison en maison pour saluer sa population, il entra dans une enceinte où un prêtre était en train d'enseigner les enfants réunis autour de lui. Passionné par ce spectacle, Charlemagne se mit à interroger les enfants. L'empereur se rendit vite compte que les petits qui avaient très bien répondu à ses questions étaient de parents pauvres. Pris de compassion, il décida de créer une école de palais où tous les parents même pauvres se doivent d'y envoyer leurs progénitures.

La 1^{ère} école primaire publique était institutionnalisée. Cela dit, revenons à notre thème d'aujourd'hui qui est intitulé Histoire de l'Institution Scolaire en République du Bénin. Historique-Evolution-Perspective.

L'histoire de l'institution scolaire est étroitement liée à la colonisation française dont la cheville ouvrière était les 3M, c'est-à-dire les Marchands, les Militaires et les Missionnaires. En effet, les missionnaires avaient créé une école à Agoué en 1864 du temps du Roi Glèlè en Danxomè. Une autre dénommée Saint Joseph voit le jour en 1865 à Porto -Novo au temps du Roi Dè Mikpon. Dans ces deux écoles, les prêtres enseignaient le catéchisme, le français, le calcul et l'écriture. Evidemment c'étaient des écoles confessionnelles.

Le 22 Juin 1894, la République du Bénin, alors colonie du Dahomey et dépendances était créée. Victor Ballot est nommé par la France gouverneur de la nouvelle colonie. Il va l'organiser et l'administrer. Puis Liotard lui succéda en 1900. Et c'est ce dernier qui créa la 1^{ère} école primaire publique en 1902 à Porto-Novo. C'est le point de départ de l'institution scolaire du Bénin. De ce point de vue, tout système d'éducation répond aux questions permanentes suivantes :

- Quel type d'homme former ?
- Pourquoi le former ?
- Comment le former ?

La colonisation française l'a si bien compris, qu'elle a institué un système lui permettant de dominer politiquement, d'exploiter économiquement et d'aliéner culturellement. Il fallait « dresser les élites de collaborateurs qui, comme agents techniques, les contremaîtres, surveillants, employés ou commis de direction, suppléent à l'insuffisance numérique des Européens » déclarait Albert Sarraut, Ministre des colonies. De son côté, Delage Inspecteur Général affirmait que « nous devons nous rappeler que le but de l'enseignement est moins de sauvegarder l'originalité des races colonisées que de les élever vers nous ».

Dans cette perspective, il ne s'agissait pas du peuple béninois ni de ses aspirations, ni de ces intérêts mais de la France, rien que la France «La Mère Patrie ». Tout l'enseignement de l'histoire et de la géographie doit tendre à montrer que la France est une nation riche , puissante , capable de se faire

respecter , mais en même temps grande par noblesse de ses sentiments, généreuse et n'ayant jamais reculé devant les sacrifices d'hommes et d'argent pour délivrer les peuples asservis ou apporter aux peuplades sauvages, avec la paix, les bienfaits de la civilisation (J-O de l'A-O-F n° 1024 du 10 Mai 1924). Ainsi l'école était créée pour permettre aux noirs de mimer culturellement les européens. Les conséquences étaient inimaginables : la négation de nos valeurs, de notre histoire, de notre patrimoine culturel, le déracinement de l'africain, la création d'un autre type d'homme l'akowé (l'homme instruit) désaxé, désarticulé, prônant le mythe du diplôme. Conçue de cette façon, l'institution scolaire servait indubitablement les desseins de la colonisation.

On peut alors se demander comment a-t-elle évolué dans le temps ?



EVOLUTION

En fait, l'indépendance formelle de 1960 n'a pas fondamentalement changé la situation. Au colonialisme s'est substitué le néo-colonialisme, idéologie plus subtile à l'ombre de laquelle la France a continué de dominer les pays colonisés. La réforme de l'enseignement intervenue en 1971 au Bénin en est une expression. Elle consacre la satellisation et l'extraversion d'un enseignement qui a longtemps été un précieux auxiliaire de l'économie de traite.

Dénoncée et combattue par toutes les couches du peuple béninois, elle a été condamnée à l'échec. Faute d'être sous-tendue par un projet mobilisateur de société. A l'avènement de la Révolution marxiste-léniniste le 26 Octobre 1972, il a fallu attendre 1975 pour voir une nouvelle réforme de l'enseignement se mettre en place. Elle est dénommée Programme National d'Edification de l'Ecole Nouvelle. Il s'agissait d'assurer la formation d'un type d'homme nouveau intégré à son milieu, décidé à participer au développement économique et social de son pays .L'enfant qui intégrait l'école était formé pour obtenir son Certificat d'Etudes Primaires au bout de 5 ans au lieu n de 6 ans comme par le passé. Cette réforme éducative a fait son chemin jusqu'en 1981 où après une évaluation on a décidé de revenir à l'ancien système.

Encore une fois, cette réforme a montré ses limites faute de financement adéquat. Il faut avouer que la crise économique qui s'est ouverte en 1980 a eu des répercussions retentissantes sur l'éducation dans les pays en voie de développement notamment le Bénin. Cette crise économique couplée avec la crise de l'éducation a servi au Bénin jusqu'en 1990, l'année à laquelle le système démocratique a été institué à l'issue d'une conférence nationale. Dès Janvier 1991, un document –cadre de politique éducative a été élaboré avec l'appui financier de l'Agence des Etats Unis d'Amérique pour le Développement International (U S A I D) exprimant la volonté du gouvernement béninois de mettre en œuvre une réforme du secteur de l'éducation primaire. Cette réforme appelée « Nouveaux Programme d'Etudes » (N P E) s'inscrit dans une dynamique heureuse.



PERSPECTIVE

Les N P E ont été expérimenté tout d'abord dans 30 écoles –pilotes, à raison de 5 par département à la rentrée scolaire 1994-1995. Dans ces écoles, 9000 élèves ont acquis par eux –mêmes le savoir dans 6 champs de formation qui sont : Français-Mathématique, Education Sociale, Education Scientifique et Technologique, Education Physique et Sportive et enfin Education Artistique. Les N P E sont basés sur une méthode active puérocentrique et socio centrique s'inscrivant dans la dynamique de l'approche par compétence, où l'apprenant s'implique entièrement dans le processus d'apprentissage, l'acquisition des savoirs sous toutes ses formes afin d'être un produit fini, parfaitement assimilé et prêt pour l'emploi. L'enseignant bien formé n'en est que le facilitateur. Les **NPE** visent à apporter des réponses concrètes à un certain nombre de problèmes d'ordre social, culturel, environnemental, éducatif et pédagogique. Ils préparent donc les enfants béninois à assurer pleinement la relève et à faire face avec efficacité aux multiples défis de leur temps. De ce point de vue, cette réforme a été généralisée dès la rentrée scolaire 1999-2000 dans toutes les écoles primaires publiques et privées du Bénin.

Il nous apparait opportun de présenter dans un tableau pour plus de clarté les données statistiques sur la scolarisation au Bénin. Les données ont été tirées de l'Annuaire statistique du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) 2007- 2008.

	Effectif/Elèves		Effectif/Enseignants		Nombre Ecoles
	Nombre	% selon genre	Nombre	% selon genre	
Masculin	872159	54,47%	29232	81,34%	
Féminin	728987	45,53%	6706	19,66%	
Total	1601146	100%	35938	100%	6477

De l'analyse de ces données, il ressort que pour une population de 7.000.000 d'habitants, 1.601.146 enfants de 5 à 15 ans sont à l'école soit un taux de 22,87%. Il y a quelques 320 établissements d'enseignement moyen général et technique, 2 Universités Nationales et 3 Universités privées.

On peut affirmer qu'à nos jours le taux de scolarisation au Benin est très faible au regard de la poussée démographique.

Plusieurs causes jouent en défaveur de la couverture du système et du taux de scolarisation. Nous pouvons citer entre autres les pesanteurs sociologiques, le poids de la tradition, le manque de volonté politique.

Dans ce contexte les garçons sont mieux lotis que les filles. Dans certaines régions du Bénin, les parents se refusent à envoyer les filles à l'école.

CONCLUSION

Au regard de tout ce qui précède nous pouvons dire que la colonisation française a institué l'école dans le but d'asservir les pays colonisés sur le plan politique, économique et socioculturel. L'indépendance formelle des années 60 et la crise économique des années 80 n'ont rien arrangé.

Il a fallu attendre 1990, année charnière pour que notre pays le Bénin commence à parler de démocratie et chercher à mettre en place une nouvelle réforme d'éducation qui favorise l'accès de tous les enfants au savoir.

Nos remerciements vont à l'endroit de monsieur **Parfait MENO** du **MEMP** pour les données statistiques.